

Toujours plus d'habitants en Nouvelle-Aquitaine

Insee Flash Nouvelle-Aquitaine • n°118 • Décembre 2024

Au 1^{er} janvier 2022, 6,1 millions de personnes résident en Nouvelle-Aquitaine. Les arrivées de nouveaux habitants, plus importantes que les départs, sont le moteur de la dynamique démographique. Le solde naturel est, quant à lui, négatif depuis plusieurs années. La population continue d'augmenter dans les départements du littoral alors qu'elle est globalement stable dans les autres, à l'exception de la Creuse où elle diminue. Ces disparités se reflètent aussi au niveau des bassins de vie, où la croissance démographique est plus faible dans les zones rurales.

Au 1^{er} janvier 2022, 6 113 384 personnes résident en Nouvelle-Aquitaine, soit 9 % de la population métropolitaine. La Nouvelle-Aquitaine demeure, pour la quatrième année consécutive, la troisième région française la plus peuplée, après les régions Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

Entre 2016 et 2022, la population néo-aquitaine augmente de 0,5 % par an en moyenne, soit 29 600 habitants supplémentaires chaque année

► **figure 1.** C'est l'équivalent d'une commune comme Périgueux. Cette hausse est légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine (+0,4 % par an en moyenne). Néanmoins, comme dans beaucoup de régions, la population néo-aquitaine augmente moins rapidement que pendant la période précédente 2011-2016 (+0,6 % par an en moyenne).

Une croissance portée par le seul excédent migratoire

En Nouvelle-Aquitaine, la croissance de la population repose exclusivement sur le **solde migratoire**. Sous le seul effet de nouvelles installations dans la région plus nombreuses que les départs, la population néo-aquitaine augmente de 0,7 %, soit 41 300 habitants supplémentaires en moyenne chaque année. C'est l'équivalent d'une commune comme Angoulême. L'impact de l'excédent migratoire sur l'évolution de la population augmente encore sur la période en Nouvelle-Aquitaine, la maintenant en troisième position des régions métropolitaines, à égalité avec la Bretagne et après la Corse et l'Occitanie.

En revanche, sur la période 2016-2022, le **déficit naturel** se creuse : l'excédent des décès sur les naissances contribue à faire diminuer la population en moyenne de 11 700 personnes chaque année (-0,2 %), l'équivalent d'une commune comme Mios. Le déficit naturel s'accroît d'année en année dans plusieurs régions de France. La Nouvelle-Aquitaine est la plus touchée par la baisse de population due aux naissances moins nombreuses que les décès. Le nombre de décès entre 2016 et 2022 augmente (+10 000) contrairement à celui des naissances (-2 200). La diminution des naissances résulte

principalement d'une fécondité moindre : 165 enfants en moyenne pour 100 femmes en 2022 contre 173 en 2016.

► 1. Évolution de la population entre 2016 et 2022

Département	Population 2022 (en nombre)	Évolution annuelle moyenne entre 2016 et 2022 (en %)		
		totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gironde	1 674 980	1,1	0,2	0,9
Pyrénées-Atlantiques	699 473	0,6	-0,2	0,8
Charente-Maritime	668 160	0,7	-0,4	1,1
Vienne	438 688	0,1	-0,1	0,2
Landes	428 427	0,9	-0,3	1,2
Dordogne	416 325	0,1	-0,6	0,7
Deux-Sèvres	375 415	0	-0,2	0,2
Haute-Vienne	372 438	-0,1	-0,2	0,1
Charente	351 603	-0,1	-0,4	0,3
Lot-et-Garonne	332 226	0	-0,3	0,3
Corrèze	240 120	-0,1	-0,5	0,4
Creuse	115 529	-0,6	-1,0	0,4
Nouvelle-Aquitaine	6 113 384	0,5	-0,2	0,7
France métropolitaine	65 846 255	0,4	0,2	0,2
France entière hors Mayotte	67 760 573	0,3	0,2	0,2

Note : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être légèrement différente du taux de variation de la population.

Lecture : Au 1^{er} janvier 2022, la population du département de la Gironde est de 1 674 980 habitants. Entre 2016 et 2022, elle augmente en moyenne de 1,1 % par an, dont 0,2 point dû au solde naturel et 0,9 point dû au solde migratoire apparent.

Sources : Insee, recensements de la population, état-civil.

Une population stable dans plus de la moitié des départements de la région

Avec une variation de leur population comprise entre -0,1 % et +0,1 % par an en moyenne entre 2016 et 2022, dans sept départements néo-aquitains, la population est globalement stable. Les habitants des quatre départements littoraux continuent d'être plus nombreux, tandis que la population creusoise poursuit sa diminution, son excédent migratoire ne compensant pas son déficit naturel.

Si tous les départements de la région accueillent plus de nouveaux habitants qu'ils n'en perdent, seule la Gironde a plus de naissances que

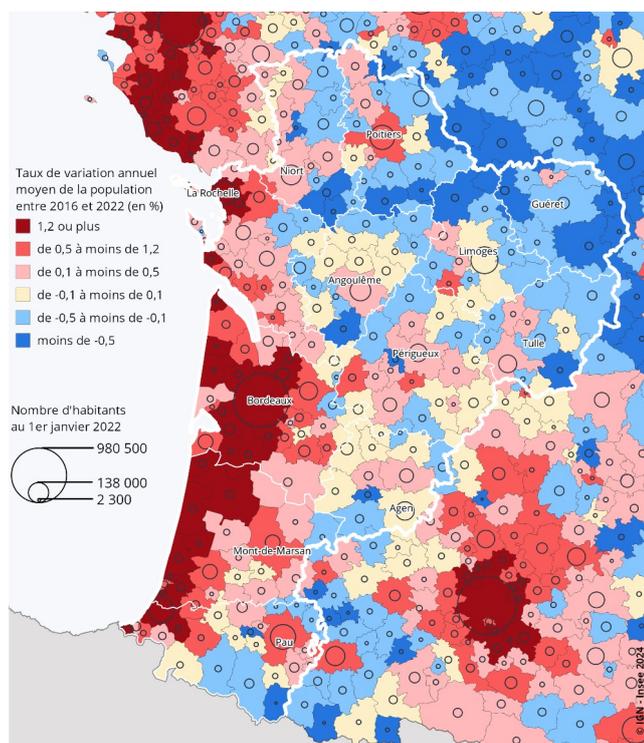
de décès. C'est le département le plus peuplé de Nouvelle-Aquitaine, regroupant plus d'un quart de la population régionale (1 675 000 habitants au 1^{er} janvier 2022). Avec 18 100 personnes supplémentaires en moyenne par an depuis 2016, la Gironde est le quatrième département métropolitain où la population croît le plus fortement (+1,1 % par an en moyenne), derrière la Haute-Garonne, la Corse-du-Sud et l'Hérault.

Une croissance moins élevée dans les bassins de vie ruraux

En 2022, 211 **bassins de vie** divisent la Nouvelle-Aquitaine. Neuf sur dix sont **ruraux** et concentrent près de la moitié de la population (2 994 400 habitants au 1^{er} janvier 2022). Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants et nécessaires à une bonne qualité de vie comme les collèges, les supermarchés ou encore les services publics. Entre 2016 et 2022, la population des bassins de vie ruraux, caractérisés par une faible densité de population, a augmenté de 0,2 % par an en moyenne. En revanche, selon leur proximité à un pôle urbain, leur dynamisme démographique diffère ► **figure 2**.

Alors que la population augmente dans les bassins de vie ruraux périurbains, celle des bassins de vie ruraux non périurbains est globalement stable démographiquement.

► 2. Population 2022 et évolution entre 2016 et 2022, selon le bassin de vie



Lecture : Entre 2016 et 2022, la population du bassin de vie de Bordeaux augmente en moyenne de 1,3 % par an, atteignant 980 532 habitants au 1^{er} janvier 2022.

Sources : Insee, recensements de la population 2016 et 2022, état civil, BPE 2021.

La seconde moitié de la population réside dans les bassins de vie urbains, où la croissance démographique est quatre fois plus importante que dans les bassins de vie ruraux (+0,8 % en moyenne par an sur la période). Elle est notamment soutenue par le dynamisme démographique des deux bassins de vie les plus densément peuplés, Bordeaux et Bayonne.

Entre 2016 et 2022, quatre bassins de vie sur dix perdent des habitants. Leur population diminue de 0,4 % en moyenne par an. Ils sont principalement situés dans les départements de l'est de la région. À l'exception de Cognac et Mourenx, tous sont des bassins de vie ruraux. ●

Emilie David (Insee)

► Encadré 1 : Populations de référence

Le terme « populations de référence » se substitue à l'ancien terme de « populations légales » utilisé jusqu'aux populations 2021. Ce changement s'appuie sur une recommandation de l'autorité de la statistique publique.

► Encadré 2 : Le choix des périodes d'évolution de la population

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant les quatre prochaines années) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2016-2022) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel avec des périodes plus anciennes est pertinente, car les données sont présentées en moyenne annuelle.

► Définitions

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle de **déficit naturel** lorsque le nombre de naissances est inférieur à celui des décès.

Le **solde migratoire apparent** ou « solde migratoire » est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Le **bassin de vie** constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements sont classés en six grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports.

La typologie **urbain-rural** s'appuie sur celle de la grille de densité communale. Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la nouvelle grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées dont l'importance au sein des communes va permettre de distinguer trois catégories de communes : les communes densément peuplées et les communes de densité intermédiaire constituent l'espace urbain, les autres communes constituent l'espace rural.

► Pour en savoir plus

- **Chataignon P.**, « Les populations de référence des communes au 1^{er} janvier 2022 – La baisse du solde naturel entraîne une moindre croissance de la population française », Insee Focus n° 346, décembre 2024.
- **Zambon L.**, « La population de Nouvelle-Aquitaine poursuit sa progression », Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 107, décembre 2023.
- **Kempf N., Lemasson J., Monerie G.**, « D'ici 2040, le littoral néo-aquitain continuerait de porter la croissance démographique de la région », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 136, juin 2023.
- **Bodeau G., Kempf N.**, « Des bassins de vie ruraux moins équipés en services intermédiaires et supérieurs », Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 100, avril 2023.

